

#### *RECOMMANDATION:*

Le Comité recommande que, dans la mesure du possible, on fasse participer le personnel de la Réserve à l'essai du nouveau matériel destiné aux Forces canadiennes, afin de déterminer s'il peut convenir aux réservistes.

#### *6. Formation et infrastructure*

Même avec des fonds et du matériel adéquats, il sera toujours difficile de faire acquérir des compétences suffisamment élevées à des soldats, des marins, du personnel navigant et du personnel chargé des communications qui travaillent à temps partiel. La façon dont les Forces canadiennes s'acquitteront de cette tâche pourrait bien signifier la différence entre une force de renfort insuffisante et une force efficace de réservistes intégrée à la Force régulière.

Le consensus qui s'est dégagé des témoignages présentés devant le Comité indique qu'il faudra améliorer l'instruction destinée aux individus, aux sous-unités, aux unités et aux formations. Les membres du Comité estiment qu'il faudrait s'efforcer particulièrement de recruter des Canadiens ayant déjà acquis des compétences, entre autres, en tant que pilotes ou marins.

Les réservistes fréquentent déjà considérablement les écoles de la Force régulière, où ils reçoivent une partie de leur instruction individuelle. Le Lieutenant-général John Vance a déclaré au Comité que le Ministère se proposait d'augmenter encore beaucoup plus leur taux de fréquentation. En outre, quatre centres d'instruction et de soutien de la Milice doivent être créés à l'intention des sections, des pelotons, des compagnies et des bataillons. Ces centres serviront d'entrepôts pour des ensembles de matériel moderne, à des fins de formation.

Pour ce qui est de la Réserve navale, des techniques de dragage de mines doivent être enseignées dans un Centre d'entraînement de la Réserve navale, où l'instruction portera sur la guerre des mines et sur la marche des navires qui transportent le matériel de lutte contre les mines.

Voici d'autres mesures qui permettraient d'améliorer la formation: